

SERMON POUR LE JOUR ANNIVERSAIRE DU COURONNEMENT
SOLENNEL ET DU SACRE
DU TRÈS PIEUX SOUVERAIN EMPEREUR ALEXANDRE PAVLOVITCH

Prononcé à la cathédrale de la Dormition, à Moscou, le 15 septembre 1821.

«Ne touchez pas à mes oints.» (Ps 104,15)

Au milieu d'une solennité en l'honneur de l'Oint de Dieu, de la commémoration de son sacre, un discours sur les oints de Dieu vient à son temps.

Et quel discours ! Le Prophète, entre les *jugements de Dieu sur toute la terre*, distinguant le jugement particulier des oints, ne se contente pas de sa propre indication de cet effet manifeste de ce jugement, que Dieu *n'a pas permis à l'homme de les outrager*; il ouvre le ciel et nous y fait entendre la voix du Créateur posant les bases de leur sécurité : *Ne touchez pas à mes oints*.

Sous le nom *d'oints*, dans ces paroles, sont désignés primordialement certains chefs du peuple élu de Dieu. Mais puisque ce même nom d'oints est approprié, par celle même Parole de Dieu, aux pouvoirs souverains placés par Dieu, nous ne commettrons pas d'erreur maintenant si, élevant notre esprit au ciel, nous nous représentons que le Tsar des tsars et le Seigneur des seigneurs, du haut de son trône suprême, désigne tous les souverains oints en son nom, et donne à tous ceux qui leur sont soumis ce commandement : *Ne touchez pas à mes oints !*

Il n'est pas étonnant qu'il ait fallu annoncer d'une voix tonnante ce commandement aux nations païennes, sourdes à la parole douce de Dieu. Qui aurait pensé que, pour les peuples chrétiens, il serait nécessaire de l'écrire de nouveau avec le sang des peuples chrétiens ? Mais il est écrit en lettres de sang et de feu sur la dure table de l'Europe; et, dans le siècle des lumières, il y a des sages qui jusqu'aujourd'hui ne savent pas encore déchiffrer ces caractères formidables et en même temps salutaires !

Russes pieux ! celui qui, comme vous aujourd'hui, *fait des prières, des instances, des supplications, des actions de grâces pour le Tsar oint et pour tous ceux qui sont au pouvoir* (1 Tim 2,1-2), celui-là, s'il les fait sincèrement et avec ferveur, montre par le fait que dans son cœur est écrite la loi de vénération et d'amour pour l'oint de Dieu. C'est pourquoi l'on peut être convaincu qu'il n'y a personne ici pour qui il soit nécessaire de proclamer le commandement de l'inviolabilité des oints de Dieu comme un commandement nouveau. Mais comme, dans un temps de contagion, ceux qui veulent se préserver multiplient les feux purificateurs et les fumigations, ainsi, dans des temps où l'esprit contagieux du siècle propage des opinions pestilentielles, il ne sera pas inutile, même pour nous, de ranimer par le souffle de la réflexion l'étincelle de vérité qui se conserve chez nous, afin de maintenir purs et intacts les sentiments de nos cœurs.

Quand même la parole de Dieu n'aurait pas proclamé l'inviolabilité des oints de Dieu, il n'en serait pas moins nécessaire à la société humaine d'établir et de consacrer par une loi l'inviolabilité du pouvoir Souverain. Un Gouvernement qui n'est pas protégé par une inviolabilité saintement respectée de tout le peuple, ne peut agir ni dans toute la plénitude de sa force, ni dans toute la liberté du zèle nécessaire pour l'organisation et la garde de la sécurité et du bien publics. Comment peut-il déployer toute sa force dans sa direction la plus bienfaisante, quand sa force se trouve sans cesse dans une lutte sans issue avec d'autres forces qui arrêtent son action dans des directions aussi diverses qu'il y a d'opinions, de préjugés et de passions plus ou moins dominants dans la société ? Comment peut-il se livrer à tout son zèle, quand il doit indispensablement partager son attention entre le soin du bien-être de la société et le souci de sa propre Sécurité ! Mais si le Gouvernement est ainsi affaibli, l'Empire est également faible. Un pareil Empire est semblable à une ville construite sur un volcan : que signifient ses fortifications quand au-dessous se cache une force qui peut à chaque instant tout changer en ruines ? Les gouvernés qui ne reconnaissent pas la sainte inviolabilité de leurs gouvernants, sont excités par l'espoir de la licence à rechercher la licence; le pouvoir qui n'est pas convaincu de son inviolabilité est excité par le souci de sa sécurité à rechercher l'excès du pouvoir : dans une telle situation, l'Empire chancelle entre les extrémités de la licence et de l'excès du pouvoir, entre les frayeurs de l'anarchie et celles de l'oppression, et ne peut affermir en lui la liberté obéissante qui est le centre et l'âme de la vie publique.

Mais sans nous arrêter davantage à ces considérations politiques, tournons notre attention vers la parole de Dieu que nous sommes appelés à écouter et qui, en quelques traits ou quelques mots, nous découvrira une grande lumière.

Ne touchez pas à mes oints. Précepte court, mais réunissant très sagement en lui-même, avec l'exigence de la soumission, une explication profonde de cette exigence et la persuasion de l'obéissance ! *Ne touchez pas aux pouvoirs régnants*, dit le Souverain Dominateur, car ils sont *miens*; ne les touchez pas, parce qu'ils sont *oints* de ma part.

Et ainsi, l'une des bases profondes de l'inviolabilité des pouvoirs souverains, c'est qu'ils sont de Dieu. *Car il n'y a point de pouvoir*, comme dit l'Apôtre, *qui ne soit de Dieu : donc, les Pouvoirs qui existent sont établis par Dieu* (Rom 13,1).

A cette pensée, je m'étonne et je m'afflige encore en me rappelant comment quelques hommes, contrairement à l'enseignement si clair des premiers, des vrais maîtres chrétiens inspirés de Dieu, que *le pouvoir vient de Dieu*, ont imaginé d'enseigner en plein christianisme que le pouvoir vient du peuple. Je demanderais bien à ces gens qui se sont proclamés eux-mêmes des sages pour avoir été, par les plans qu'ils ont imaginés, des ignorants consommés dans le christianisme, et pour avoir enseigné aux autres cette ignorance, – je leur demanderais bien : Où avez-vous vu un peuple qui, n'ayant pas eu d'abord sur lui de pouvoir, l'ait par la suite créé pour lui-même ? Dans quels lieux ? Dans quels temps ? Je ne pense pas que vous vous déterminiez à donner des bandes de vagabonds ou de brigands comme le premier et le plus parfait modèle de société humaine. Pouvez-vous, même dans un autre ordre de choses, nous montrer un exemple de la manière dont, selon votre opinion, le pouvoir surgit dans la société ? Si, par exemple, nous assimilons la société à un édifice, et si nous comparons le pouvoir à la base sur laquelle tout repose, ou à la voûte qui couvre tout, est-ce l'édifice qui pose ses bases ou qui élève au-dessus de lui sa voûte ? N'est-ce pas un architecte qui dispose tout cela ? Ou bien, si nous nous représentons la société comme un corps composé de membres, et si nous appelons le pouvoir, en sa qualité d'agent directeur et conservateur, de force stimulante de la vie et de l'activité publiques, la tête ou le cœur de ce corps, la tête et le cœur sont-ils redevables aux mains et aux pieds de leur existence et de leur importance ? N'est-il pas plus logique de reconnaître un principe commun et supérieur d'organisation pour toute la structure des membres ? Mais hâtons-nous encore, selon le conseil de l'Apôtre, *de nous détourner des objections d'une fausse raison* (1 Tim 6,20), *et d'être attentifs à l'enseignement* (1 Tim 4,16).

Pour l'observateur impartial, il n'est pas difficile de comprendre de quelle manière le pouvoir, selon l'enseignement chrétien, procède de Dieu. D'où vient cette multitude d'hommes unis par la langue et les mœurs, que l'on appelle un *peuple* ? Il est évident que cette multitude *est devenue un peuple* par la multiplication de quelque tribu moindre, et que celle-ci est venue d'une famille. Ainsi, dans la famille proprement dite, se trouvent les germes de tout ce qui s'est développé ensuite et a produit la grande famille que l'on appelle un Empire. Par conséquent, c'est là qu'il faut chercher les prémices et de la première forme du pouvoir et de la sujétion que l'on voit aujourd'hui dans la société. Le père, qui a naturellement le pouvoir de donner la vie à un fils et de développer ses facultés, est le premier souverain; le fils, qui ne peut ni développer ses facultés, ni conserver sa vie même sans la soumission à ses parents et à ses éducateurs, est un sujet naturel. Mais comme le pouvoir du père n'a pas été créé par le père lui-même, et ne lui a pas été donné par son fils, mais est venu, en même temps que l'homme, de Celui qui a créé l'homme, il est clair que la source la plus profonde, le principe suprême du premier pouvoir, et par conséquent de tout pouvoir subséquent parmi les hommes, est en Dieu. *De lui*, en premier lieu, comme s'explique l'Apôtre, *toute paternité découle dans le ciel et sur la terre* (Ép 3,15); ensuite, quand les fils des fils se multiplient en peuple, et que de la famille se produit un Empire trop vaste pour l'autorité paternelle naturelle, Dieu donne à cette autorité une nouvelle forme artificielle et un nouveau nom; et c'est de cette manière que, par sa sagesse, *les rois règnent* (Pro 8,15); et dans la suite quelque durée qu'aient les peuples, quelques changements qu'éprouvent les Empires, c'est toujours par l'entremise de sa Providence universelle que *le Très-Haut règne sur les royaumes des hommes* (Dan 4,22). Comme, dans les temps d'ignorance, de même que les hommes oublièrent leur Créateur, ainsi les sociétés humaines méconnurent leur Maître suprême, Dieu, en même temps que ses autres secrets, présenta aussi aux yeux du monde, même d'une manière sensible, le secret de l'origine des pouvoirs souverains dans le peuple hébreu choisi pour cela. Il créa de nouveau, d'une manière miraculeuse, en Abraham, la qualité de père, et il fit graduellement sortir de lui une tribu, un peuple et un royaume; il dirigea lui-même les patriarches de cette tribu; lui-même il suscita des chefs et des juges à ce peuple; lui-même *il régna* (1 R 8,7) Sur ce royaume;

lui-même il plaça sur eux des tsars, et longtemps il manifesta sur eux des signes miraculeux de son pouvoir suprême.

Si, de cette manière, tout pouvoir souverain, ouvertement ou secrètement, vient de Dieu et lui appartient, comment avoir l'audace d'y toucher ? Si nous exigeons que nos productions soient inviolables pour les autres, et que notre propriété soit sacrée, qui peut violer impunément l'institution et la propriété du Tout-Puissant ?

Un autre saint fondement de l'inviolabilité des pouvoirs souverains, c'est qu'ils sont *oints* de la part de Dieu.

Il n'est pas rare que la Parole de Dieu donne aux tsar, le titre *d'oints*, par allusion à l'onction sainte et solennelle qu'ils reçoivent, selon l'institution divine, à leur avènement au trône. De quelque manière que nous envisagions cet acte, qu'il signifie la consécration de l'oint à Dieu, ou sa consécration par Dieu; que nous considérions dans cet acte le mystère qui apporte à l'oint l'Esprit divin et la force spirituelle, ou que nous y voyions seulement une cérémonie solennelle marquant, aux yeux du peuple, le Tsar du sceau inviolable de l'élection du Très-Haut : si seulement le nom d'oint de Dieu n'est pas un mot vide de sens, il représente un personnage marqué du sceau de Dieu, saint, élevé au-dessus de tous, digne de vénération et par conséquent inviolable.

Mais une remarque particulièrement importante il faut faire, c'est que la Parole de Dieu donne aussi le titre d'oints à des maîtres de la terre qui n'ont jamais été consacrés par une onction visible. Ainsi Isaïe, annonçant la volonté de Dieu au sujet du roi des Perses, dit : *Voici ce que dit le Seigneur à son oint Cyrus* (Is 45,1), alors que ce roi païen n'était pas encore né, et quoique, après sa naissance, il n'ait pas reconnu le Dieu d'Israël, ce que Dieu lui reproche encore d'avance : *Je t'ai fortifié, et tu ne m'as pas connu*. Comment se fait-il donc que ce même Cyrus, dans ce même temps, soit appelé l'oint de Dieu ? Dieu lui-même nous l'explique lorsqu'il prédit de lui par la bouche du même prophète : *Moi, je l'ai suscité; il rebâtit ma ville, et il ramènera mon peuple de la captivité*. Pénètre ici, chrétien, dans le profond mystère du pouvoir souverain ! Cyrus est un roi païen; Cyrus ne connaît pas le vrai Dieu; cependant Cyrus est l'oint du vrai Dieu. Pourquoi ? Parce que Dieu, *qui a fait les choses futures*, l'a désigné pour l'accomplissement de ses desseins pour le rétablissement du peuple choisi d'Israël; par cette pensée divine, pour ainsi parler, il a oint son esprit même avant de ramener au monde : et Cyrus, quoiqu'il ne sache pas par qui et pourquoi il est oint, élevé par une onction secrète sur un trône païen, accomplit l'œuvre du Royaume de Dieu. Combien est puissante l'onction de Dieu ! Combien est majestueux l'oint de Dieu ! Pourvu seulement qu'il n'efface pas en lui l'onction de Dieu par une résistance opiniâtre à Dieu qui l'a oint, il est l'instrument vivant de Dieu; la force de Dieu se manifeste par lui dans l'univers, et conduit une plus ou moins grande partie du genre humain vers le grand but de la consommation universelle. Si tel peut être celui-là même qui ne connaît pas Dieu, n'est-elle pas beaucoup plus sainte, la grandeur de ces oints qui ont reconnu Celui qui les a oints, et qui n'ont pas seulement reçu le don de l'onction pour les autres, mais l'ont encore embrassé pour eux-mêmes dans la foi et la piété, comme David, Josias, Constantin le Grand, oints pour faire régner avec eux la piété, et – n'hésitons pas d'ajouter – comme Alexandre le Béni, oint pour détruire la puissance rebelle de l'impiété dans ces derniers temps ?

Un commandement terrible n'eût-il pas proclamé la double sainteté de ces oints, un amour respectueux sentirait encore de lui-même que *celui qui les touche, touche la prunelle de l'œil dit Seigneur* (Za 2,8).

Gardez donc attentivement la prunelle de l'œil du Seigneur : *Ne touchez pas à ses oints*. Le commandement du Seigneur ne dit pas : ne vous révoltez pas contre les pouvoirs souverains, En effet, les sujets peuvent comprendre d'eux-mêmes qu'en ruinant le pouvoir, ils ruinent toute la Constitution de la société, et que, par conséquent, il se ruinent eux-mêmes. Le commandement dit : *Ne touchez pas*, même comme l'on touche quelquefois à quelque chose, sans effort, sans intention, par légèreté, par imprudence; il n'est pas rare en effet que l'on pêche en cela sans s'en apercevoir. Quand le pouvoir impose aux sujets quelque fardeau, même léger et indispensable, comme les murmures s'élèvent facilement ! Quand les sujet voient une action du pouvoir qui n'est pas d'accord avec leur manière de penser, avec quelle impétuosité s'élancent de leurs lèvres les paroles de condamnation ! Que de fois la pensée ignorante de l'obéissance du subordonné, par un attouchement impur, touche aux intentions mêmes du pouvoir, et leur suppose sa propre impureté ! Mon camarade ! qui t'a donné le pouvoir sur tes maîtres ? Qui t'a fait juge de tes juges ? Ame chrétienne tu es invitée à être *soumise par conscience* (Rom 13,5) autant que possible, ne touche au pouvoir ni par un parole de murmure, ni par une pensée de condamnation,

Mgr Philarète de Moscou

et crois que, comme l'âme des oints sera précieuse à tes yeux, ainsi tu seras précieuse devant le Seigneur, et il te protégera, et il te délivrera de toute affliction. (1 R 26,24) Amen.



SERMON POUR LE JOUR ANNIVERSAIRE DU COURONNEMENT

ET DU SACRE

DU TRÈS-PIEUX SOUVERAIN EMPEREUR ALEXANDRE PAVLOVITCH

Prononcé en 1823

«Je vous conjure donc, avant toutes choses, de faire des prières, des instances, des supplications, des actions de grâces pour tous les hommes, pour le roi et pour tous ceux qui sont au pouvoir, afin que nous passions une vie paisible et tranquille en toute piété et pureté. (1 Tim2,1-2)

Ce que l'Apôtre demande si instamment à son disciple Timothée, évêque d'Éphèse, ou, pour mieux dire, cc qu'il commande si indispensablement, par l'évêque, à tout l'Église, cela même, chrétiens, nous l'accomplissons avec une solennité particulière aujourd'hui, dans cette maison de prière. En faisant *des prières, des instances, des supplications, des actions de grâces pour tous les hommes*, nous les offrons particulièrement pour notre Tsar qui a été oint par Dieu en ce jour, et qui ne protège pas seulement de son sceptre et de son glaive notre vie et notre sécurité, mais qui lutte de son esprit et de toute sa vie *pour nous procurer une vie paisible et sans troubles en toute piété et pureté.*

Ce serait de l'ingratitude envers Dieu et envers lui que de ne pas nous souvenir de l'exemple qu'il nous a donné naguère dans l'œuvre de la prière quand, ne regardant ni à la fatigue du voyage, ni aux occupations multipliées d'un séjour de courte durée dans une grande ville, il a visité quatre fois en six jours nos temples aux heures de l'oblation du sacrifice non sanglant.

Combien il doit être agréable à des sujets de prier pour un Tsar qui prie si diligemment pour ses sujets ! Toutefois, pendant que cette œuvre s'accomplit par le zèle de tous et de chacun, l'Église ne trouve pas superflu de nous répéter souvent, au milieu de l'œuvre même de la prière, le commandement de l'Apôtre sur la prière : *Je vous conjure, avant toutes choses de faire des prières, des instances, des supplications, des actions de grâces pour tous les hommes, pour le tsar et pour tous ceux qui sont au pouvoir, afin que nous passions une vie paisible et tranquille en toute piété et pureté.*

C'est pour cela que je n'ai pas non plus trouvé superflu, non seulement de répéter ce commandement, mais encore de développer séparément les enseignements particuliers qui s'y trouvent contenus sur la prière.

Le premier enseignement compris dans les paroles de l'Apôtre sur la prière, c'est qu'il place l'œuvre de la prière avant tout : *Je vous conjure, avant toutes choses de faire des prières.*

Il y a beaucoup de bonnes œuvres que le christianisme exige du chrétien, et qu'il accomplit en lui; mais l'œuvre de la prière doit être avant tout, parce que, sans elle, aucune autre bonne œuvre ne peut s'accomplir. Trouver et suivre réellement la voie du Seigneur, comprendre la vérité, bien voir la vie, ou, pour m'exprimer autrement, crucifier, par la pénitence, la chair avec ses passions et ces convoitises, afin de se purifier de toute souillure de la chair et de l'esprit; ressusciter et être éclairé dans le cœur, par le moyen de la foi, de la lumière de Jésus Christ; enfin être élevé par l'amour divin à l'union avec Dieu et à l'adoration par le moyen de cette union, voilà, en peu de mots, l'abrégé des grandes choses qui doivent s'accomplir dans le chrétien; et comment peuvent-elle s'accomplir quand la dernière d'entre elles ne peut être accomplie sans les plus élevées, et que le sommet, habituellement, est inaccessible à celui qui n'a pas encore pu monter au premier degré ? Comment peut trouver la voie, qui ne voit pas la vérité ? Ou comment peut suivre la voie, celui qui n'a pas la voie ? Mais Jésus Christ ne peut devenir pour nous la vérité et la vie qu'après être devenu notre voie : car c'est exactement dans cet ordre qu'il a promis de se découvrir à nous, lorsqu'il a dit : *Je suis la voie, la vérité et la vie* (Jn14,6), Comment donc dénouer ce nœud compliqué dont tous les bouts sont cachés dans son intérieur ? Comment ouvrir ce trésor fermé qui, au premier coup d'œil, ne présente ni clef, ni ouverture où une clef puisse s'introduire ? Le fil principal par lequel se délie tout le nœud des mystères spirituels, et la clef avec laquelle s'ouvrent tous les trésors de la grâce, c'est la prière. Prie avec David : Dis-moi, Seigneur, la voie où je dois marcher, parce que j'ai élevé mon âme vers toi (Ps 142,8), – et la véritable voie du Seigneur découvrira à toi. *Si quelqu'un de vous est privé de la*

sagesse, ou, ce qui est la même chose, de la connaissance de la vérité salutaire, *qu'il la demande à Dieu qui répand ses dons sur tous libéralement et sans les reproches, et elle lui sera donnée* (Jac 1,5). Si quelqu'un *t'a demandé la vie* même, Seigneur, par une prière fervente et pure, *tu la lui as donnée* (Ps 20,5), et tu la donne toujours, *comblant de biens les désirs* de ceux qui t'aiment (Ps 102,5). Et qu'est-ce que la prière elle-même dans son essence, sinon le souffle de la voie divine dans l'homme, suivant ce qui a été dit : *L'Esprit lui-même soupire en nous des soupirs inénarrables* (Rom 8,26) ? Là où il y a même les plus faibles principes de souffle, là il y a des signes de vie, tandis que là où il n'y a pas de souffle, il n'y a pas de vie non plus. Ainsi, dans celui en qui il y a ne fût-ce que les principes de la prière, il y a des signes de la vie spirituelle: l'état de l'homme sans l'esprit de prière c'est l'état de mort quant à l'homme intérieur. Par conséquent, de même que, pour la vie naturelle, il est nécessaire avant tout d'animer le souffle, ainsi, pour la voie spirituelle, il est nécessaire avant tout d'animer l'esprit de prière.

Le second enseignement du texte de l'Apôtre que nous examinons en ce moment, consiste en ce qu'il nous donne l'intelligence des divers aspects de la prière. *Je vous conjure*, dit-il, *de faire des prières, des instances, des supplications, des actions de grâces*.

Nous devons offrir à Dieu des prières comme à notre Dieu, des instances comme à notre Dieu, des supplications comme à notre Dieu, des actions de grâces comme au Créateur et au Dispensateur des biens. Par nos supplications, nous pouvons lui demander les biens, surtout les biens éternels, et quelquefois même les biens temporels; nous avons besoin de le supplier, par nos instances, de nous délivrer du mal, du péché et de la punition du péché : après l'accomplissement des prières et des instances, suivent naturellement les actions de grâces; la prière, dans sa signification propre et la plus élevée, oublie en quelque sorte et le mal et le bien propres, et aspire à la contemplation du bien souverain et universel en Dieu, de sorte que, par elle, l'âme de l'homme, selon l'expression du Chantre mystérieux du Cantique, *s'élève vers Dieu comme la colonne de fumée de l'encens* (Can 3,6). Les instances gémissent devant Dieu et sont consolées; les supplications s'enhardissent et s'humilient devant lui; les actions de grâces se réjouissent et triomphent : la prière est respectueuse devant lui, et parle dans l'amour, comme une victime toujours vivante et toujours offerte en holocauste. La prière, en général, est l'âme de toutes les instances, les supplications et les actions de grâces particulières : du reste, celles-ci aussi, suivant l'état du chrétien, non seulement il lui est permis, mais encore il lui est utile et même indispensable de les unir à la prière. Celui qui n'offre pas des instances pour demander le pardon de ses péchés, celui-là, ou ne les connaît pas, par ignorance, ou se les cache à lui-même par son orgueil, comme le pharisien, et, dans l'un et l'autre cas, il n'appartient pas au royaume de Dieu qui, depuis que *tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu* (Rom 3,23), ne reçoit personne hormis ceux qui implorent et qui obtiennent leur grâce. Celui qui n'adresse jamais de supplications à Dieu, celui-là croit peu en sa bonté et en son pouvoir, ou même n'y croit pas du tout. *Jusqu'ici*, – c'est ainsi que Jésus Christ reproche aux apôtres eux-mêmes ce défaut de la prière, – *jusqu'ici, vous n'avez rien demandé en mon nom : demandez, et vous recevrez, afin que votre joie soit complète* (Jn 16,24). Celui qui n'offre pas d'actions de grâces, celui-là commet envers le Dispensateur céleste de tous les biens la même iniquité qui, parmi les hommes, par rapport aux bienfaiteurs temporels, est condamnée et punie par le mépris universel.

Le troisième enseignement du texte de l'Apôtre que nous examinons, consiste en ce qu'il détermine pour qui et dans quel ordre il faut offrir des prières. *Je vous conjure*, dit-il, *de faire des prières pour tous les hommes, pour le roi, et pour tous ceux qui sont au pouvoir*.

J'ai entendu quelques personnes dire : «Qu'avons-nous à prier pour les autres, quand nous ne pouvons pas assez prier pour nous-mêmes ?» Ces personnes, assurément, pensent qu'il faut prier pour soi-même avant tout, et que l'on peut même ne pas prier pour les autres. Que doivent-elles penser, que devons-nous tous penser nous-mêmes en entendant l'Instituteur inspiré de Dieu qui nous enseigne la prière, nous commander de prier pour tous les autres sans exception, *pour tous les hommes; nous commander de prier pour quelques-uns en particulier : pour le roi, et pour tous ceux qui sont au pouvoir*, et ne pas même faire mention de la prière pour soi-même ? N'est-ce que cela signifie ? Que la prière pour soi-même, prise séparément de la prière pour les autres, comme fruit de l'égoïsme spirituel, ne peut constituer la véritable vertu chrétienne, et par conséquent ne mérite pas un commandement spécial, tandis que celui qui prie pour tous, prie en même temps aussi pour lui-même, et avec d'autant plus de pureté et de désintéressement qu'il sépare moins son bien et son salut particuliers du bien commun et du salut de tous les hommes. C'est pour cela que Jésus Christ lui-même nous a donné à tous une seule prière, et qu'il a ordonné, non pas à chacun de prier pour soi-même, mais à tous et à

chacun de demander pour tous à *notre Père céleste sa volonté pour toute la terre, et le pain substantiel, la remise des dettes, la délivrance des tentations pour nous tous* (Luc 11,2-4). Même dans nos circonstances privées, il a désiré qu'au moins *deux ou trois s'unissent pour demander toute chose au Père céleste* (Mt 18,19). Ainsi donc, ne refuse pas la prière pour les autres, sous le prétexte de la crainte de ne pouvoir pas assez prier pour loi-même; mais crains réellement de ne pas assez prier pour toi-même si tu ne pries pas pour les autres. Si chacun ne prie que pour soi-même, chacun restera avec sa propre prière toute seule, froide avec une prière froide, impuissant avec une prière impuissante; mais si chacun prie pour tous, chacun sera assisté par la prière très puissante de toute l'Église de Jésus Christ et de tous les saints de Dieu. *Je vous conjure donc de faire des prières pour tous les hommes.*

Pour ce qui concerne les prières prescrites en particulier *pour le roi, et pour tous ceux qui sont au pouvoir*, il n'est pas inutile, dans le temps présent, d'appeler l'attention sur ce que, lorsque l'Apôtre écrivait ce commandement à l'église d'Éphèse, les rois et les pouvoirs. desquels pouvait dépendre sa prospérité extérieure, n'étaient pas chrétiens, mais païens; n'étaient pas des protecteurs, mais la plupart du temps des persécuteurs de l'Église ! Si prier pour de tels hommes est une obligation chrétienne, combien donc serait-il opposé au christianisme de ne pas s'inquiéter de la prière pour un Tsar qui est l'oint du Christ, et qui, par son pouvoir et son exemple, soutient et propage la piété ! Celle négligence ne peut rester impunie, à cause du lien secret par lequel la Providence de Dieu, dans les destinées des tsars et, des peuples, unit exactement, non pas toujours de près, mais toujours d'une manière merveilleuse, la piété avec la prospérité, et les vices avec les malheurs. Pourquoi des tsars aussi pieux et aussi bienfaisants qu'Ezéchias et Josias ne purent-ils pas détourner la ruine du peuple juif ?- Parce que ce peuple indigne ne voulut pas accueillir l'esprit de piété qu'ils firent tant d'efforts pour éveiller en lui.

Le quatrième enseignement compris dans le texte de l'Apôtre que nous examinons, c'est qu'il fixe un but régulier à l'œuvre de la prière : *Afin que nous passions une vie paisible et tranquille en toute piété et pureté.*

Les conséquences de la prière faite dans un but irrégulier, un autre apôtre les exprime lorsqu'il dit : *Vous demandez et vous ne recevez point, parce que vous demandez mal, pour passer votre vie dans la satisfaction de vos passions* (Jac 4,5). Il montre la prière infructueuse : *Vous demandez, et vous ne recevez point. Mais pourquoi est-elle infructueuse ? Parce qu'elle n'a pas la qualité et le mérite requis : Parce que vous demandez mal. Et pourquoi est-elle indigne ? Parce que ceux qui prient ont un but irrégulier, celui de satisfaire leurs propres désirs : Pour passer votre vie dans la satisfaction de vos passions.* Prévenant cet abus et, peut-on dire, cette profanation de la sainteté, saint Paul prescrit ce que doit être la prière, afin que dans nos prières et nos supplications *nous ayons en vue, non pas nos propres désirs, mais la vie commune de tous les chrétiens, la prospérité de l'Église et de la patrie; afin que l'objet de nos désirs soit, non pas une vie agréable, pour la satisfaction d'une sensualité grossière ou raffinée, non pas une vie d'abondance, pour la satisfaction de notre cupidité, non pas une vie brillante et remplie d'honneurs, qui nourrisse notre orgueil et notre ambition, mais une vie paisible et sans troubles;_ enfin pour que cette voie elle-même ne soit pas le dernier but lie nos désirs, puisque, n'ayant point, dans cette vie temporelle, extérieure, de cité permanente (Heb 13,14) nous ne pouvons pas placer ici-bas le dernier terme de nos aspirations; mais pour que, parvenus à une situation paisible et sans troubles dans cette vie temporelle et extérieure, nous en trouvions moins d'obstacles pour tendre à obtenir des succès croissants dans la vie intérieure, pour obtenir le droit à la vie éternelle dans la céleste cité future : Afin que nous avons une vie paisible et tranquille et toute piété et pureté.*

Faisons notre profit, mes frères, de ces enseignement apostoliques, si quelqu'un, jusqu'ici, n'en a pas assez profité.

Ne permettons pas que l'oisiveté ou les plaisirs frivole nous éloignent de l'œuvre sainte de la prière commune et privée, à l'église et à la maison; ne permettons pas aux affaires du monde elles-mêmes de ruiner en nous cette affaire de Dieu. Il y a *un temps pour toute chose sous le ciel* (Éc 3,1) : comment n'y aurait-il pas un temps pour la prière qui est la première chose sous le ciel ? Il a un temps pour les spectacles; comment n'y aurait-il pas un temps pour le temple ? Si vous-vous hâtez et pour de bonnes actions et pour des actions légales, hâtez-vous encore plus de les faire précéder de la prière, afin que ce qui est bon et légal devienne saint, car *tout se sanctifie par la prière* (I Tim 4,5). *Je vous conjure donc, avant toutes choses, de faire des prières.*

Soyons, autant que possible, attentifs aux diverses occasions dans lesquelles l'œuvre de la prière, appliquée sagement, devient complète et parfaite. Nous sentant coupables devant la justice de Dieu, apportons-lui des prières, afin qu'il nous remette nos dettes; et quand même nous aurions fait tout ce qui est commandé, ne cessons pas encore d'implorer miséricorde, nous reconnaissant des serviteurs inutiles qui n'ayons encore rien mérité, n'ayant fait que notre devoir. La pensée que le Père céleste connaît nos besoins, cette douce nourriture de l'espérance chrétienne, – qu'elle ne se change pas en nous en un aliment pour la paresse ou l'infidélité; que la pensée que le Père connaît tout n'empêche pas les enfants d'être sincères; apportons-lui nos supplications d'enfants, afin que Celui qui, dans son omniscience, les a prévues, puisse les exaucer conformément à sa justice. Mais, comme des enfants d'obéissance, que nous recevions ce que nous demandons dans toute la mesure de notre demande, ou que nous ne recevions absolument rien, ou même que nous soyons privés de ce que nous avons, ne manquons dans aucun cas d'apporter nos actions de grâces au Père qui, autant il est généreux lorsqu'il donne du pain, autant il est bon lorsqu'il ne donne pas un charbon brûlant à l'enfant irréfléchi ou bien lorsqu'il lui ôte une arme dangereuse. Osons-nous approcher de plus en plus près de ce Père tout-bon, même sans considérer ni nos besoins ni ses dons : c'est assez d'entendre sa seule parole ou son nom seul *pour que notre âme sorte au son de sa voix* (Can 5,6), et se répande toute devant lui en prières d'amour et de joie. Ainsi *je vous conjure de faire des prières, des instances, des supplications, des actions de grâces.*

Dilatons notre cœur par la prière, et embrassons en elle tous les hommes. Qu'en elle, même ce qui est éloigné devienne proche; ce qui est étranger, propre; ce qui est élevé et bas, égal devant la face du Très-Haut; qu'en elle, l'inimitié s'éloigne, et que l'amour s'enflamme d'un feu plus fort et plus pur. Surtout, demandons, par la prière, des biens pour ceux que Dieu a placés pour édifier, par des efforts particuliers, notre bien. Qui sait ce que peut la prière de la foi pour le tsar et la patrie ? Jadis, la prière d'Élisée seul pour le roi et le royaume d'Israël fut plus puissante qu'une armée : car elle amena toute une armée ennemie prisonnière dans la capitale d'Israël. *Je vous conjure donc de faire des prières pour tous les hommes, pour le tsar et pour tous ceux qui sont au pouvoir.*

Enfin, prenons garde que l'intention impure, comme un ver, ne nuise au fruit de la prière jusque dans son intérieur même. Qu'indigne serait, par exemple, la prière pour le tsar, si quelqu'un n'y prenait part avec les autres que pour se conformer à l'usage et pour remplir une obligation légale ! Non ! Ce n'est pas ce que demande le christianisme; ce n'est pas ce que mérite le tsar. Offrons donc d'un cœur sincère et de toute notre âme *des prières pour tous les hommes, pour le tsar et pour tous ceux qui sont au pouvoir, avec une intention pure, afin que nous ayons une vie paisible et tranquille en toute piété et pureté. Car cela est bon et agréable devant Dieu notre Sauveur* (1 Tim 2,1-4), à qui soient rendues sans cesse la prière l'action de grâces pour tout, et la gloire dans les siècles. Amen.